

L'interco'Mag

Unis pour votre territoire, connectés par notre magazine

Dans le rétro...

Attractivité

Gestion des déchets

Environnement

À voir...

Numéro 021 - Décembre 2025



PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

Dans le rétro...



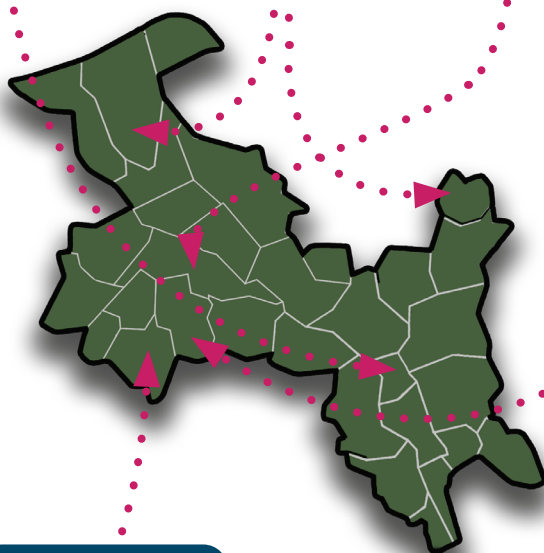
7 septembre

Cette année, les Médiévales de Montfort-sur-Risle se sont déroulées autour des vestiges du château fort qui surplombe la vallée de la Risle. De nombreuses animations étaient au programme : castelet de marionnettes médiévales, initiations, conteuse, échassiers, cracheurs de feu, jongleurs, initiation à l'escrime pour le jeune public, archerie. Avec en point d'orgue, une reconstitution de la prise du château de Montfort.



10 > 12 octobre

Nouveau succès pour le spectacle hors-les-murs du théâtre l'éclat de Pont-Audemer ! *La Cuisine de la poudre*, un "repas-spectacle héroïque" de 3h créé par la compagnie Les Compagnons butineurs, a affiché complet pour ses trois représentations à Routot (10 octobre) et au Marais Vernier (11 et 12 octobre).



22 > 24 octobre

À Pont-Audemer, l'entreprise Le Foll TP est intervenue pour la réfection de la rue Jean-Monnet. Le chantier a consisté à raboter la chaussée puis à poser une nouvelle couche de roulement. Ces travaux illustrent le programme d'entretien et de remise en état de la voirie du territoire conduit par la CCPAVR en 2025 auquel a été consacré un budget de 1,33 million d'euros.



12 octobre

À Tourville-sur-Pont-Audemer, la 16^e édition de la Fête de la pomme a été l'occasion de mettre en avant les métiers et l'artisanat d'autrefois. Les visiteurs ont notamment pu découvrir une collection de matériel agricole ancien.



18 octobre

Réhabilitée et agrandie, l'école de Selles dispose désormais d'une superficie supplémentaire de 120 m² qui lui permet de regrouper les classes de primaires et la classe de maternelles ainsi que la classe de maternelles de Saint-Siméon. Le chantier, d'un coût total de 1,2 million d'euros, a été subventionné par l'État (506 100 €), le Département de l'Eure (290 230 €) et soutenu par le fonds de concours de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle à hauteur de 8 000 €. Fonctionnel et durable, le nouveau groupe scolaire est équipé de panneaux photovoltaïques, d'un chauffage par pompe à chaleur et d'un espace végétalisé (arbustes et îlot de fraîcheur).

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT

04 - 05

DOSSIER

Les chiffres du tourisme

06 - 07

REPÈRES

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

EN DIRECT DES 32

Le terrain multisports de Glos-sur-Risle

ZOOM SUR...

La mise en eaux basses du bras nord de la Risle

08

À voir, à faire, à savoir...

L'interco'Mag

Directeur de la publication : Francis COUREL

Conception : service communication de la
Communauté de communes Pont-Audemer
Val de Risle

Impression : C'SIBO
SSN 3074-0118 (imprimé)
ISSN 3074-9077 (en ligne)

2 place de verdun
27504 Pont-Audemer Cedex
tel. : 02 32 41 08 15
info@ccpavr.fr



Madame, Monsieur,

À l'heure où s'achève l'année 2025, notre territoire confirme son attractivité. La saison touristique a connu une nette progression, portée notamment par une hausse significative de la clientèle étrangère. Ce constat témoigne de la qualité de notre accueil, de la richesse de nos paysages et du dynamisme des acteurs locaux qui contribuent à faire rayonner notre territoire. Pour illustrer ce constat, vous retrouverez dans ce magazine, les chiffres de la saison touristique mesurés entre avril et septembre 2025, ainsi que les actions menées par l'office de tourisme intercommunautaire.

Ce dernier numéro de l'année est également l'occasion de faire un ultime point avant la mise en oeuvre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Ce dispositif entrera dans sa phase opérationnelle au 1er janvier 2026. Il marque une étape importante vers une gestion plus responsable de nos déchets.

En cette période de fin d'année, et avant de vous souhaiter à toutes et à tous, de très belles fêtes, empreintes de sérénité, de convivialité et de partage, je vous invite à vérifier votre inscription sur les listes électorales. Cette démarche simple, accessible en ligne ou en mairie, permet de s'assurer de pouvoir participer aux prochains scrutins de l'année 2026. Et pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits, il est toujours temps d'effectuer les démarches nécessaires avant le 6 février prochain.

Francis COUREL
Président de la Communauté de communes
Pont-Audemer Val de Risle

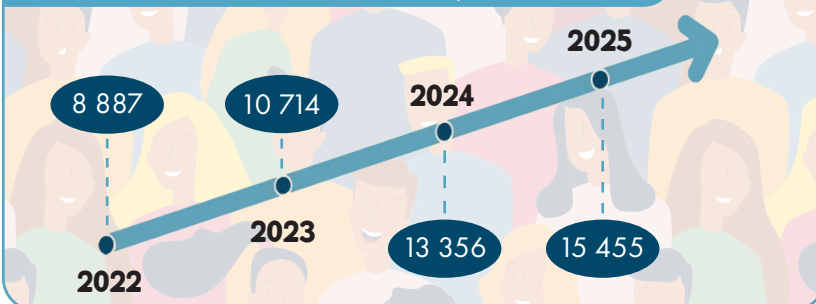
ATTRACTIVITÉ

Tourisme

Une fréquentation en hausse de 16,5%

Avec 15 455 visiteurs reçus entre avril et septembre 2025, l'office de tourisme de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle a enregistré une saison record qui confirme l'attractivité croissante de la destination.

Évolution de la fréquentation globale de l'office de tourisme entre 2022 et 2025 (avril à septembre)



Sur la toile



Des animations dans tout le territoire



Trois manifestations organisées

(ou coorganisées) à Saint-Philbert-sur-Risle, Freneuse-sur-Risle et Pont-Authou.

Cinq hors-les-murs

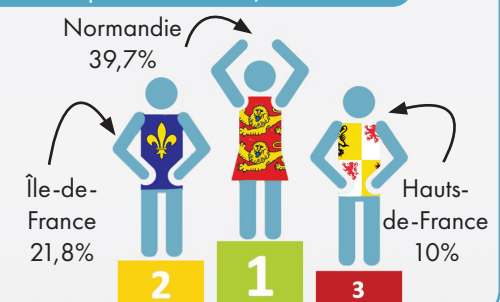
Au Perrey, à Brestot, Berville-sur-Mer (hors CCPAVR), Saint-Mards-de-Blacarville et Pont-Audemer.

Cinq randonnées patrimoine et gourmandise

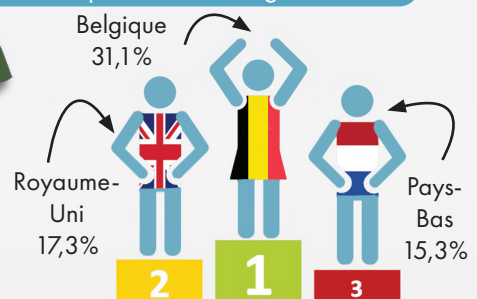
En forêt de Montfort, à Routot, Corneville-sur-Risle, Campigny et Manneville-sur-Risle.



La fréquentation française (81,6%)



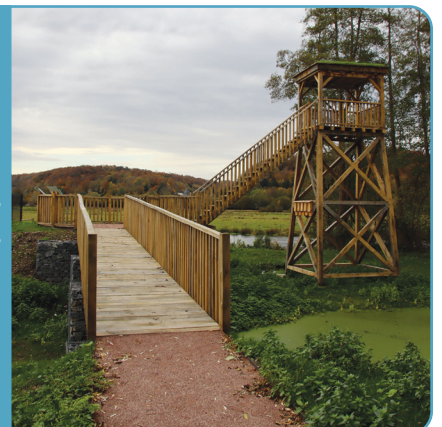
La fréquentation étrangère (18,4%)



Feu vert sur l'écotourisme !

L'observatoire - 7 m de hauteur -, de la nouvelle station d'épuration Val de Risle située à Saint-Philbert-sur-Risle est un exemple récent de tourisme durable centré sur la découverte de la nature et des écosystèmes. Du sommet, on découvre les prairies humides qui préservent les ressources en eau de la vallée. Les plus attentifs y apercevront des Martin-pêcheurs raser le cours d'eau ou des chauves-souris chasser à la tombée de la nuit. Quant au boisement alluvial, en pleine croissance, il devrait prochainement accueillir des espèces rares comme la loutre ou le campagnol amphibie.

L'observatoire est ouvert en permanence et en accès libre.



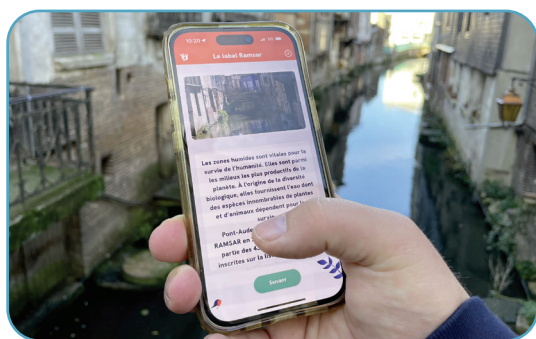
Florence GAUTIER, vice-présidente en charge de l'attractivité, du tourisme et du personnel.

"En 4 ans, l'office de tourisme a accueilli près de deux fois plus de visiteurs !"

"La saison 2025 a été marquée par une nouvelle hausse de la fréquentation. Avec déjà 15 455 visiteurs accueillis entre avril et septembre, nous avons déjà dépassé le total annuel de 2024 (15 390). En 4 ans, l'office de tourisme a d'ailleurs accueilli près de deux fois plus de visiteurs. C'est le reflet d'un territoire plus attractif mais aussi le résultat des actions menées par l'office de tourisme communautaire qui cette année encore s'est déplacé dans de nombreuses communes de la CCPAVR. Quelques autres indicateurs sont à retenir comme la hausse des visites guidées pour les groupes ou encore le succès de notre salon du tourisme dont la 3^e édition aura lieu au printemps prochain au lycée agricole de Tourville-sur-Pont-Audemer.



Insolite L'application Randojeu



Elle permet de découvrir de manière interactive et ludique le patrimoine du territoire. Trois parcours existent actuellement à Pont-Audemer (2) et à Tourville-sur-Pont-Audemer. Et d'autres sont en développement !

Balade gourmande. Marchés millénaires, Mirlition, Pommeau de Normandie... Au départ de l'office de tourisme, cette Randojeu propose de découvrir en huit temps le copieux patrimoine culinaire de Pont-Audemer. Durée estimée : 60 min. Distance : 3,5 km

Sur les traces de l'eau. Toujours au départ de l'office de tourisme, ce parcours nous plonge dans les activités liées à l'eau et en lien avec l'histoire de la "Venise normande" fondée sur le cours de la Risle et de ses canaux. Durée estimée : 90 min. Distance : 3,5 km.

Histoires secrètes. Ce quiz nous invite à percer les secrets de Tourville-sur-Pont-Audemer grâce à une série de huit questions sur le patrimoine, l'histoire et les anecdotes du village. Durée estimée 15 min. Distance : libre.

L'application Randojeu est disponible gratuitement sur Android et iOS.



L'initiative Ma Risle a du talent



La Confiture d'Albert, Au Gré de La Risle, La Ferme de l'Écureuil, Apiwilly, Les Herbes du Marais, La Ferme du Ponctey, La Ferme du Vièvre... Ces artisans et producteurs locaux partagent tous un point commun : celui d'avoir été les acteurs de la première saison de "Ma Risle a du talent", une web-série produite par l'office de tourisme et imaginée par le service communication de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle.



Dans l'épisode 4, Émilie emmène la caméra au plus près des abeilles à la recherche de la reine du rucher.



Disponibles sur YouTube, chaque épisode (environ 3 min.) part à la rencontre des talents et savoir-faire de notre territoire et permet de découvrir les secrets de fabrication d'une sélection de pépites artisanales et gourmandes disponibles à la boutique de l'office de tourisme, 11, rue Thiers à Pont-Audemer.

La boutique de l'office de tourisme, c'est...

9 producteurs locaux

3 artisans

4 ouvrages

2 fournisseurs d'affiches, cartes postales, goodies

Retrouvez tous les épisodes de Ma Risle a du talent en scannant le QR Code ci-contre.



Repères

L'instauration de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)

La nouvelle tarification se composera d'une part fixe et d'une part variable. Elle concernera toutes les communes de la CCPAVR à partir du 1^{er} janvier 2026, à l'exception de Pont-Audemer qui ne rejoindra le dispositif qu'au 1^{er} janvier 2027. Voici comment va fonctionner cette méthode de collecte éco-responsable.

5 choses à savoir.

👉 La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) n'est pas une nouvelle taxe.

👉 Elle concerne uniquement le bac noir, pucé.

👉 Elle se compose d'une part fixe (qui correspond à la valeur locative de votre bien fixée par l'État) et d'une part variable.

👉 La part variable est calculée en fonction du nombre de levées annuelles du bac noir et de la taille du bac.

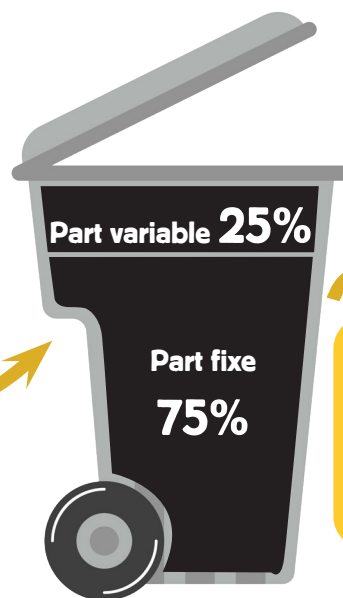
Si le comptage des bacs démarre au 1^{er} janvier 2026*, la facturation n'apparaîtra qu'en 2027 sur les avis de taxe foncière. En 2026, la fiscalité demeurera inchangée et calculée à partir de la

👉 TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Dans les faits, la TEOMi entrera donc officiellement en vigueur au 1^{er} janvier 2027, avec une part variable qui aura été calculée grâce aux données comptabilisées en 2026.

* Sur la commune de **Pont-Audemer**, la tarification incitative est décalée d'un an afin de terminer le déploiement des points d'apports volontaires. La comptabilisation des bacs commencera donc en 2027 pour permettre le recouvrement de la TEOMi en 2028.

Trois habitudes à adopter pour réduire le nombre de levées de la poubelle noire

- ✓ 1. Sortir une poubelle uniquement pleine
- ✓ 2. Trier ses déchets recyclables et alimentaires pour les déposer dans les bacs jaunes, les colonnes bleues, vertes, marrons et/ou un composteur, car le tri est compris dans la part fixe.
- ✓ 3. Pensez à aller en déchèterie



La part fixe est utilisée pour financer les déchèteries, la collecte des déchets, le traitement des déchets recyclables et des restes alimentaires.

C'est pratique :

Le simulateur de TEOMi

Un simulateur de calcul est disponible sur le site du PRECOVAL (le syndicat en charge de la collecte). Il suffit de renseigner votre commune, votre base fiscale (qui figure sur votre dernier avis de taxe foncière), la taille de votre bac pucé et le nombre de sorties de votre bac ou le nombre de passage en points d'apports volontaires pour avoir un montant total estimatif de votre TEOMi.

Accédez au simulateur en scannant le QR code ci-dessous :



Un nouveau calendrier

La fréquence de vos collectes change en 2026. En effet, le tonnage des ordures ménagères, en baisse, justifie de réduire le nombre de tournées. Le nouveau calendrier a été distribué dans les boîtes aux lettres. Vous ne l'avez pas reçu ? Rendez-vous sur le site du Précoval !

Pour toutes questions concernant la TEOMi, vous pouvez les contacter au **02 32 43 14 75**

En direct des 32 !

Le nouveau terrain multisports de Glos-sur-Risle



À Glos-sur-Risle, le tout nouveau terrain multisports favorise les pratiques sportives mixtes, intergénérationnelles et familiales. Voici tout ce qu'il faut savoir sur ce nouvel équipement de proximité.

6. Soit le nombre d'aires de jeu qui se composent de la manière suivante : **Un grand terrain** destiné aux sports de buts dans le sens longitudinal mais aussi dans le sens transversal avec des mini-buts et des paniers de basket. **Un terrain intermédiaire**, perpendiculaire au premier, tourné aussi vers les sports de buts mais qui permet également la pratique d'un sport de filet. **Quatre demi-terrains** de sports de filet.

800. En M², la superficie total de cet équipement qui en fait le deuxième plus grand de France de sa catégorie (Pitch'One Rô L).

149 000. En euros, le coût de ce terrain multisports financé à hauteur de 53 600 € par l'Agence nationale du sport, 32 000 € par le Département de l'Eure et 11 800 € par le fonds de concours de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Le reste à charge de la commune de Glos-sur-Risle se chiffre à 52 000 €.

Fonctionnel. La configuration des aires de jeux permet d'occuper plusieurs terrains simultanément ce qui accroît la capacité d'utilisation et limite les risques d'accaparement de l'espace et de conflits d'usage. Des filets fixes sont positionnés à trois hauteurs différentes et ne nécessitent ni maintenance, ni stockage. Outre la possibilité de jouer au football, basket 3X3, volley-ball, badminton, mini-tennis, tennis-ballon, le terrain multisports est également équipé d'une table de tennis de table et d'un échiquier.

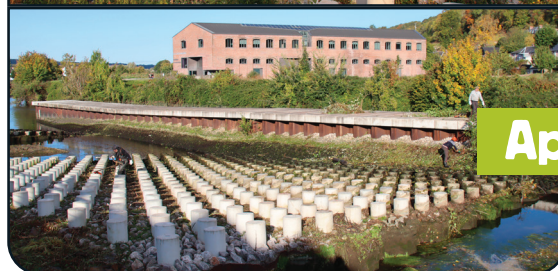
Zoom sur...

La mise en eaux basses du bras nord de la Risle



Si la mise en eaux basses du bras sud de la Risle se déroule chaque année au début de l'automne pour notamment permettre aux riverains de Pont-Audemer d'entretenir leurs façades donnant sur le cours d'eau, la mise en eaux basses du bras nord est plus exceptionnelle. Programmée entre le 13 et le 15 octobre 2025, elle a été décidée afin de permettre à la brigade verte de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) d'intervenir sur la végétation qui a poussé sur l'ouvrage de

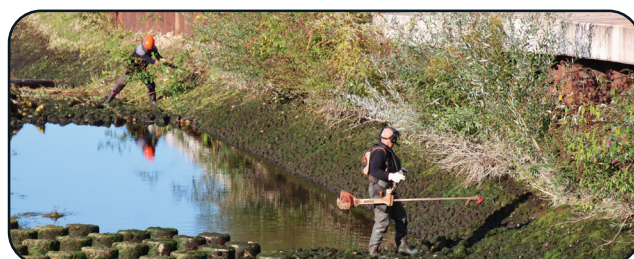
Avant



Après

la Madeleine : "Cette opération était indispensable pour maintenir en bon état la berge de la passe à poissons sur laquelle les anguilles s'appuient pour remonter La Risle," explique Philippe MARIE, vice-président en charge de l'eau à la CCPAVR.

En effet, si la strate herbacée ne pose pas de problèmes, le développement d'une strate arbusive (racines, arbres) peut fragiliser la structure de béton et de silex de la berge avec le risque, faute d'entretien, de faire tomber des blocs à moyen terme. Sans cette berge, une partie de la passe à poissons perdrait alors de son efficacité.



À voir... À faire... À savoir...

Inscriptions sur les listes électorales



Vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales de mars 2026 mais vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales*. Vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026**.

Pour cela, rendez-vous dans votre mairie muni d'un justificatif d'identité (par exemple votre carte nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'électricité). Vous pouvez également vous inscrire en ligne en fournissant une version numérisée des mêmes documents. Pour vérifier si vous êtes déjà inscrit, pour vous inscrire, ou pour savoir quand et comment vous inscrire, scannez le QR code ci-dessous :



* Un Français qui a atteint l'âge de 18 ans est automatiquement inscrit s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans. Une personne devenue française après 2018 est également inscrite automatiquement.

** Ce délai est repoussé au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une de ces situations : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Jusqu'au 4 janvier



Du 20 au 24 janvier



Jeudi 5 février



**SALON DE L'EMPLOI
ET DE L'ALTERNANCE**
Salle d'armes à Pont-Audemer

DON DU SANG

Lundi 22 décembre
Lundi 19 janvier



Pont-Audemer - Salle d'Armes

Pacte territorial France Rénov'

Bénéficiez de conseils gratuits, neutres et indépendants pour élaborer votre projet de rénovation grâce à ce dispositif mis en place par la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle.

Permanences en mairies :

Montfort-sur-Risle :

1^{er} mardi du mois de 10h à 12h

Quillebeuf-sur-Seine :

2^e jeudi du mois de 10h à 12h

Routot :

3^e mercredi du mois
de 10h à 12h

Pont-Audemer :

2^e lundi du mois de 10h à 12h
4^e vendredi du mois de 14h à 16h



Suivez nous sur Facebook !
CCPAVR Pont-Audemer Vallée de Risle

